

République Française
Département de l'Aveyron
Commune du Viala du Tarn

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2020

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mai 2020
- 2 - Elections sénatoriales
- 3 - Commissions facultatives
- 4 - Renouvellement du contrat de l'adjoint administratif contractuel à l'agence postale communale
- 5 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel
- 6 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel de remplacement
- 7 - Ecole
- 8 - Accueil de loisirs
- 9 - Transports scolaires
- 10 – Impact de la crise sanitaire et économique sur les bars et restaurants hébergés par la commune
- 11 – Local pour commerce multiservices
- 12 – Plage du Mas de La Nauq
- 13 – Vote des budgets primitifs 2020
- 14 - Logements communaux inoccupés mais non libérés
- 15 - Convention avec la Poste pour local à disposition du facteur
- 16 - Chemins de randonnée
- 17 – Sécurisation de la ressource en eau par le Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala (SIAEP)
- 18 – Jardin dit « Du Curé » au Viala
- 19 – Vie des villages
- 20 – Mise en place du registre des personnes fragiles et isolées dans le cadre du plan canicule
- 21 – Propriété feu SALSON Louis à PINET
- 22 – Saison estivale
- 23 – Déchetterie
- 24 – Bulletin municipal
- 25 – Questions diverses

Membres présents

Rémi BARDY, Sylviane CALMELS, Francis CASTELBOU, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS, Gérard DESCOTTE, Albert FABRE, Sébastien GAYRAUD, Michel HERAUD, Franck LAFUENTE, Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Ange VIALE

Membres représentés

Mickaël THOMAS représenté par Gérard DESCOTTE, Daniel SENEGAS représenté par Rémi BARDY

Martine WILLAUME attaché territorial

Début de séance : 20h30

Secrétaire de séance

Sébastien GAYRAUD

1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 23 mai 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 Mai est adopté à l'unanimité.

2 – Elections sénatoriales

La discussion est reportée au prochain conseil, faute de consigne de la part de la préfecture.

3 – Commissions facultatives

Les membres des commissions facultatives sont désignés et reportés dans le tableau ci-joint en annexe.

4 – Renouvellement du contrat de l'adjoint administratif contractuel à l'agence postale communale

Le contrat est annuel et concerne la période du 1^{er} juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante. Ce type de contrat est reconductible 6 fois. Le contrat est donc renouvelé pour sa 6^{ème} année avec l'agent actuel Madame Yolaine POAC.

5 – Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter si nécessaire. Toutefois Monsieur le Maire précise que toute embauche fera l'objet d'un débat en Conseil.

6 – Délibération de principe autorisant le recrutement d'agent contractuel de remplacement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter si nécessaire un contractuel en cas de maladie ou accident des agents municipaux.

7 - Ecole

Le Conseil d'Ecole a eu lieu le 22 juin. 28 élèves sont inscrits au Viala à ce jour, et les deux postes sont conservés pour l'an prochain avec Charlotte Boissonade comme Directrice et Aude qui assurera un $\frac{3}{4}$ temps. Peguy Picarda devrait normalement être présente sur au moins un $\frac{1}{2}$ temps.

Pour la rentrée la directrice souhaite que les achats de stylo, crayons et autres petites fournitures qui étaient à la charge des parents jusqu'à présent soient pris en charge collectivement par l'école. Elle précise que cela permettrait aux enfants d'avoir toujours le nécessaire sur place à l'école, pour un coût très modique puisque les achats se font en quantité.

La directrice demande également la réparation ou l'achat d'un Tableau équipé d'un Vidéo Projecteur Interactif et l'achat d'un second Vidéo Projecteur Interactif. Le premier est inscrit au budget 2020 et le second sera inscrit au budget de l'an prochain.

Cette année, en raison du Covid-19, il n'y aura pas de kermesse.

A la rentrée, l'accent sera mis sur le thème « Vivre ensemble ».

8 – Accueil de loisirs du mercredi matin

L'accueil des enfants le mercredi matin nécessite la présence de 2 personnes. Jusqu'à ce jour le second poste était assuré par une bénévole qui, à partir de la rentrée de septembre sera remplacée par 1 employé communal. Ce complément d'activités de 3.5 h/semaine présente un surcoût de fonctionnement de l'accueil de loisirs de 1800 €/an. Le contrat de travail du titulaire sera modifié en conséquence. Le Conseil vote pour la modification du contrat de travail, 14 voix pour. Francis CASTELBOU ne participe pas au vote.

9 – Transports scolaires

Les parents doivent penser à demander la carte de transport sur le site de la région Occitanie avant le 15/07/2020 que ce soit pour les transports vers l'école du Viala ou vers les Collèges et Lycées.

10 – Impact de la crise sanitaire et économique sur les bars et restaurants hébergés par la commune

Le conseil municipal décide d'accompagner d'un point de vue économique l'Auberge du Viala et le Héron des Raspes, sur la période de la fermeture administrative liée au COVID-19 et sur les premiers mois de la reprise d'activité après déconfinement des bars et restaurants. Ainsi il est proposé :

- Pour l'Auberge, un effacement des loyers de mars, avril, mai et juin et un abattement éventuel sur les loyers de juillet à octobre selon la variation des chiffres d'affaires mensuels entre 2019 et 2020 sur la même période.
- Pour le Héron des Raspes, un effacement de la redevance annuelle, mensualisée sur avril, mai et juin (la saison commençant en avril) et un abattement éventuel sur les loyers de juillet à

octobre selon la variation des chiffres d'affaires mensuels entre 2019 et 2020 sur la même période.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

11 – Local pour commerce multiservices

Depuis sa mise en place le conseil municipal a lancé l'étude de ce dossier. Des perspectives intéressantes se dessinent mais par respect de nos interlocuteurs il est encore beaucoup trop tôt pour les détailler. Pour mener à bien cette opération qui va nécessiter des investissements communaux et par corollaire des demandes de subventions nous devons nous conformer à la procédure de traitement de ce type d'affaire. Une première étape sera prochainement franchie avec la réalisation en partenariat d'une étude de marché de l'activité du commerce multiservices qui regroupera la commune, l'association « le Dépanneur », la Chambre de Commerce, le Parc Naturel régional des Grands Causses. La première réunion de travail est fixée au 26 juin 2020 à 9h30 en salle du conseil. Coût de l'étude de marché 1600 €, prise en charge par la commune. Ce coût comprend aussi l'accompagnement de la Chambre de Commerce pour le montage du dossier relatif à l'achat du local par la commune.

12 – Plage du Mas de La Nauq

La rénovation lourde de l'assainissement autonome du Mas de la Nauq a été initiée par la municipalité sortante. Nous devrions disposer des conclusions de l'étude confiée au Cabinet Gravellier - Fourcadier pour la fin du mois de juin. Sur la base du dossier d'étude nous lancerons une consultation au cours de l'été. Nous envisageons une réalisation d'ici la fin de l'année si les coûts de réalisation restent dans l'estimation prévisionnelle. Dans le cas contraire des financements seront d'abord à rechercher.

13 – Vote des budgets primitifs 2020

Taxes

Il n'y a pas de modification des taux d'imposition pour 2020.

Budget Général M14

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés	572 852,37 €	601 776,74 €
Résultat de fonctionnement reporté		193 596,72 €
Total de la section de fonctionnement	572 852,37 €	795 373.46 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés	133 682,70 €	405 320,57 €
Reste à Réaliser exercice précédent	212 576,34 €	182 262,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	241 323,53 €	
Total de la section d'investissement	587 582,57 €	587 582,57 €
TOTAL DU BUDGET	1 160 434,94 €	1 382 956,03 €

Le budget général est voté à l'unanimité.

Budget Eau Assainissement M49

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés	134 490,73 €	150 560,89 €
Résultat d'exploitation reporté		197 860,31 €
Total de la section de fonctionnement	134 490,73 €	348 421,20 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés	124 124,26€	96 215,46 €
Reste à Réaliser exercice précédent	89 990,40 €	12 222,88 €
Solde d'exécution de la		

section d'investissement reporté		181 104,80 €
----------------------------------	--	---------------------

Total de la section d'investissement	214 114,66 €	289 543,14€
--------------------------------------	---------------------	--------------------

TOTAL DU BUDGET	348 605,39 €	637 964,34 €
------------------------	---------------------	---------------------

Le budget eau assainissement est voté à l'unanimité.

Budget station carburant

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés	100 811,58 €	117 800,00 €

Résultat d'exploitation reporté	16 988,42 €	
---------------------------------	--------------------	--

Total de la section de fonctionnement	117 800,00 €	117 800,00 €
---------------------------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés	0 €	600,00 €

Reste à Réaliser exercice précédent	0,00 €	
-------------------------------------	---------------	--

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	43 469,55 €
--	---------------	--------------------

Total de la section d'investissement	0,00 €	44 069,55 €
--------------------------------------	---------------	--------------------

TOTAL DU BUDGET	117 800,00 €	161 869,55 €
------------------------	---------------------	---------------------

Le budget de la station de carburant est voté à l'unanimité.

Budget lotissement la Coste

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés	44 334,64 €	44 334,64 €

Total de la section de fonctionnement	44 334,64 €	44 334,64 €
---------------------------------------	-------------	-------------

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés	0 €	44 334,64 €

Reste à Réaliser exercice précédent	0,00 €	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	44 334,64 €	0,00 €

Total de la section d'investissement	44 334,64 €	44 334,64 €
--------------------------------------	-------------	-------------

TOTAL DU BUDGET	88 669,78 €	88 669,78 €
------------------------	--------------------	--------------------

Le budget du lotissement la Coste est voté à l'unanimité.

14 - Logements communaux inoccupés mais non libérés

Un logement devrait être libre à l'ilot des Sagnes le 15 août 2020.
Le logement du Presbytère est encore occupé et devrait être libéré d'ici quelques jours.

15 - Convention avec la Poste pour local à disposition du facteur

La mise à disposition au Postier de St Rome, du local vouté au rez-de-chaussée de la Mairie, afin qu'il puisse se restaurer le midi est mis au vote et adoptée à l'unanimité.

16 - Chemins de randonnée

La commission mixte s'est réunie le 22 juin, elle regroupe des représentants de la population impliqués depuis de nombreuses années sur la thématique des chemins de randonnée et des conseillers municipaux. Les pistes de réflexion sont multiples, quelles interconnexions entre le futur GR et le schéma des sentiers et chemins de randonnée de la commune, volet économique, valorisation du patrimoine, acteurs et organisation de l'entretien.

La prochaine réunion de la commission est fixée au 20/07.

17 – Sécurisation de la ressource en eau par le Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala (SIAEP)

Les travaux d'adduction d'eau de Ronsignac jusqu'à notre réseau communal sont terminés. Il reste une phase de test de mise en pression à réaliser.

18 – Jardin dit « Du Curé » au Viala

La parcelle AD43 dite « jardin du curé » a été cédée par l'évêché au CCAS du Viala-du-Tarn il y a plusieurs années. Afin que la Commune du Viala puisse en disposer celle-ci doit être cédée par le CCAS à la Commune. Les membres de la Commission se sont réunis et ont voté à l'unanimité de ce transfert.

La Commune peut donc maintenant procéder à la vente d'une partie de la parcelle (80 à 100 m²) à Mr DIAZ propriétaire de la maison mitoyenne. Le principe de la vente est accepté à l'unanimité.

19 – Vie des villages

Le bloc sanitaire accolé à la salle des chasseurs a fait l'objet de dégradations multiples. Une opération de remise en état s'impose. Si d'aventure ce type de comportement à l'égard du bien public persistait les responsables seront recherchés et devront s'acquitter des frais engagés.

20 – Mise en place du registre des personnes fragiles et isolées dans le cadre du plan canicule

Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire ou se faire inscrire sur ce registre afin de pouvoir être contactées et aidées par un conseiller en cas de nouveau confinement, de canicule estivale ou de grand froid.

Chaque conseiller municipal selon son secteur géographique contactera les personnes éligibles afin d'en élaborer la liste qui sera portée sur le registre.

21 – Propriété feu SALSON Louis à PINET

La parcelle AC18 à Pinet (appartenant précédemment à Monsieur Louis SALSON) ayant été déclarée vacante de propriétaire à l'issue de la procédure type engagée par la commune en juillet 2019, celle-ci peut être transférée à la commune. Le transfert est voté à l'unanimité. Par ailleurs le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer la même procédure sur les autres parcelles provenant de Monsieur Louis SALSON afin qu'elles soient transférées à la commune du Viala.

22 – Saison estivale

Toutes les festivités à Ladepeyre, Coudols sont annulées. Au Viala il y aura peut-être une soirée mais ce sera décidé au dernier moment en fonction de la facilité à appliquer les consignes préfectorales pour organiser ce type de soirées.

Les associations feront connaître leur programme de festivités dans le bulletin municipal.

23 – Déchetterie

Il est rappelé aux habitants de la Commune que la décharge du Viala ne reçoit que des inertes et des déchets verts. Or certains utilisateurs ne respectent pas les consignes d'utilisation de la déchetterie. Si la décharge ne fonctionne pas normalement d'ici la fin de l'été, l'accès sera restreint à trois demi-journées par semaine avec mise à disposition de la clé en mairie ou à l'agence postale en heures ouvrables.

24 – Bulletin municipal

Le bulletin Municipal estival sera distribué la deuxième semaine de Juillet.

25 – Questions diverses

- 1- Vote du nouveau PLUI : adopté à l'unanimité.
- 2- Changement temporaire du lieu de célébration de mariage vers la Maison du Temps Libre : Adopté à l'unanimité.
- 3- Fixation de la durée d'amortissement des réseaux électriques et téléphoniques enfouis de 30 ans : adopté à l'unanimité.

26 – Délibérations à signer

- 1 – Délibération sur les créances admises en non -valeur : Eau impayée = 297 euros ; Loyers impayés = 2093 euros.
- 2 – Régularisation d'une dépense antérieure au vote du budget : Votée à l'unanimité.
- 3 –Taux d'indemnités des Adjoints et du Maire : valeur taux 2019, pas de réajustement au taux 2020.

Fin de séance : 23h55

Le secrétaire de séance
Sébastien GAYRAUD

Le Maire
Gérard DESCOTTE

Liste des commissions

Commissions	Maire ou adjoint responsable	Membres
Commission de gestion du personnel technique et administratif	G DESCOTTE	M CONSTANS, M HERAUD, N MALAVAL, S CALMELS
Commission de sécurité, de suivi des personnes vulnérables, de la jeunesse	N MALAVAL	MH LE MERRE, S GAYRAUD
Commission Finances Budget	G DESCOTTE	S CALMELS, N MALAVAL, MH LE MERRE, F CASTELBOU
Commission Travaux, Eau, Assainissement, Commission Cœur de village	M CONSTANS	M THOMAS, F LAFUENTE, M HERAUD, D SENEGAS, G DESCOTTE
Commission voirie, éclairage public	M HERAUD	G DESCOTTE, M CONSTANS, A FABRE, A VIALE
Commission logements et bâtiments communaux, patrimoine, sécurité Commission location logements, salles, E/S, états des lieux, remise et restitution clés	S CALMELS	A FABRE N MALAVAL
Commission vie périscolaire, garderie et transport scolaire, vie scolaire	G DESCOTTE	A VIALE AM CLUZEL S GAYRAUD
Commission vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauq	N MALAVAL	S CALMELS, A FABRE, D SENEGAS, AM CLUZEL, M CONSTANS, F CASTELBOU, M THOMAS, M HERAUD, MH LE MERRE
Commission commerce et artisanat	N MALAVAL	M THOMAS, M CONSTANS
Commission de suivi de l'Agence Postale	M HERAUD	D SENEGAS
Commission urbanisme PLUI	G DESCOTTE	M CONSTANS, A FABRE, M THOMAS
Commission Bibliothèque	S CALMELS	

Commission vie associative et sportive, animations et festivités	M CONSTANS	R BARDY M THOMAS F CASTELBOU AM CLUZEL F LAFUENTE	
Commission nouvelles technologies	M CONSTANS	A VIALE	
Commission Cimetières et Paroisse	G DESCOTTE	MH LE MERRE, S GAYRAUD	
Commission Mixte Chemins de randonnées et Grandes Randonnées	M HERAUD	S CALMELS S GAYRAUD A VIALE A FABRE M THOMAS G DESCOTTE M CONSTANS D SENEGAS F CASTELBOU R BARDI	Alain BERNAT Alain CARRIERE Roland MAURY Olivier DEGREEF Didier NUEZ Joël GREGOIRE